

sa première année en réalisant ses objectifs sans se heurter à de grandes difficultés.

Tout cela s'est accompli en moins de cinq ans. Il est bon de nous le rappeler et de le consigner au dossier. En vertu du nouveau programme national en matière de pétrole, l'objectif de 640,000 barils a été atteint cette année, et nous sommes bien lancés pour réaliser l'objectif de 800,000 barils dès 1963. Rappelons-nous que la commission Borden a déclaré que si ce programme était lancé on ne devrait pas se désintéresser du transport du pétrole vers les débouchés du nord-ouest du Pacifique ou des États-Unis dans leur ensemble. Signalons qu'une grande partie de l'accroissement de la production de pétrole au Canada a été exportée vers les États-Unis au lieu d'être acheminée vers les consommateurs canadiens. C'est compréhensible en ce qui concerne le pétrole, comme tous les autres produits qu'on peut vendre, en s'en tenant au principe de la moindre résistance. Il a ainsi accaparé des débouchés relativement vierges à la suite de sa première initiative, au lieu de remplacer le pétrole brut de source étrangère. Cependant, il est important de noter que les deux prochaines années, la capacité de raffinage de la seule province d'Ontario aura augmenté de quelque 55,000 barils. Nous pouvons ainsi nous attendre à réduire nos envois de pétrole sur ces marchés d'exportation.

Les députés, je n'en doute pas, sont au courant de l'inquiétude exprimée par le secrétaire de l'Intérieur des États-Unis et de hauts fonctionnaires américains au sujet de l'augmentation des exportations de pétrole canadien à destination de leur pays. Le gouvernement des États-Unis souhaite maintenir les débouchés de ses propres producteurs. C'est fort compréhensible. Par conséquent, nous ferions aussi bien de ne pas oublier, et cela vaut surtout pour les producteurs de pétrole, que, si nous voulons atteindre nos objectifs à l'avenir, nous n'y arriverons pas en exportant de grandes quantités chez notre voisin du sud, sans augmenter en proportion les quantités destinées à notre consommation intérieure.

Je félicite le gouvernement d'avoir mis au point un programme pour le pétrole et le gaz, ce qui s'imposait depuis bon nombre d'années et ce qui, je regrette de le dire, a été tout à fait négligé par le gouvernement précédent. Je demanderai au gouvernement de réfléchir au nouveau problème qui se dessine à l'horizon pour cette industrie. Il y a lieu de reconnaître que, d'ici peu, le continent nord-américain devra peut-être faire face à une pénurie de pétrole. Le bien-être économique d'un pays dépend souvent de ses ressources pétrolières. On estime que la condition première qui consiste à posséder des réserves pour au moins 11 ans est presque déjà remplie. Il nous faudra demander à

l'industrie d'accélérer et d'augmenter son activité d'exploration et de mise en valeur. Les prévisions pour les vingt prochaines années permettent de conclure qu'on demandera à l'industrie de trouver de nouvelles réserves de pétrole dont le rendement devra être considérable, atteignant jusqu'à 800,000 barils par jour ou plusieurs fois le taux des découvertes de ces dernières années. De fait, une autre autorité en la matière, la *Chase National Bank*, prévoit que la demande de pétrole augmentera de 73 p. 100 d'ici 1970.

J'ai porté ces chiffres à la connaissance de la Chambre pour une raison particulière. Si nous devons, un jour, faire face à une pénurie de pétrole, vaut mieux s'en rendre compte dès maintenant. Il vaut mieux aussi accepter le fait que l'augmentation de l'exploration et de la mise en valeur coûteront beaucoup d'argent. De fait, exprimé en dollars le montant supplémentaire qu'il faudra y consacrer tous les ans sera d'environ 50 millions de dollars. Ce qui nous bouleverse, c'est que, même si nous pouvons trouver cet argent quelque part, il se peut que ce ne soit pas au Canada. Nous souhaiterions le trouver chez nous. Il importe beaucoup que les compagnies indépendantes du Canada puissent contribuer à mettre en valeur cette importante ressource.

C'est pourquoi je demande à la Chambre et au gouvernement d'étudier, le plus tôt possible, l'opportunité de modifier l'allocation d'épuisement actuelle. Il s'agit d'un problème d'ordre très technique que je n'ai pas l'intention d'étudier par le détail. Je rappelle simplement au gouvernement que la situation est urgente, qu'il importe de trouver des capitaux au Canada et que nous devons mettre les Canadiens sur un pied d'égalité avec leurs concurrents à cet égard. Je propose donc au gouvernement que, si nous voulons faire face à la demande future et si nous voulons fournir aux Canadiens l'occasion de soutenir la concurrence, la meilleure façon d'y parvenir c'est de modifier nos propres lois fiscales, afin de mettre ainsi plus de capitaux canadiens entre les mains des entreprises indépendantes, ce qui constituera un stimulant pour elles, de sorte qu'elles pourront affronter la concurrence, sur un pied d'égalité, avec leurs homologues américains quant à la mise en valeur de nos propres ressources pétrolières.

J'ai touché à divers sujets et, en terminant, je voudrais rappeler à mes amis d'en face que vu que nous envisageons une nouvelle session du Parlement, suivie peut-être des élections, ils feraient bien de jeter un coup d'œil en arrière pour voir comment ils ont fini par être dans la situation où ils se trouvent aujourd'hui. J'ai parlé du chef de l'opposition qui a montré très peu de courage en